



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

*Centre Départemental Enfants et Familles
(C.D.E.F.)*

Avenue du président Coty 93420 Villepinte

Villepinte, le 10 juin 2008

DES PROMESSES NON TENUES

En 2004, lors du passage à l'autonomie et du transfert d'activité, il a été nommé et voté en Conseil d'Administration que les agents du CDEF garderaient les avantages des œuvres sociales.

La direction du CDEF octroie pour **les retraités** et les **médillés du travail**

8 jours de congés non fractionnables

ainsi que

l'ouverture, pour chaque agent bénéficiaire, de chèque cadeau « Thomas Cook voyages » d'une valeur de 1220€.

A différentes reprises, le journal *trait d'union* en fait état pourtant à ce jour, le syndicat FORCE OUVRIERE déplore la non application des droits concernant **plusieurs dizaines d'agents titulaires du CDEF.**

Les réponses avancées par l'administration ne sont pas acceptables et lèsent les agents qui montrent un dévouement constant pour la bonne marche du service public.

Le syndicat FORCE OUVRIERE insiste afin que les agents concernés par ces mesures puissent en bénéficier immédiatement.

Le syndicat FORCE OUVRIERE